Pour UFC-Que Choisir : 400 cosmétiques contiendraient des substances indésirables

Abderrahim DERRAJI - 2017-02-22 00:33:22 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un communiqué mis en ligne par l'association UFC-Que Choisir (France), 400 produits cosmétiques contiennent un ou plusieurs substances indésirables. Cette association exhorte aussi les pouvoirs publics à mettre en place des mesures réglementaires "plus protectrices". D'après ce communiqué « Au premier rang des substances recherchées se trouvent les perturbateurs endocriniens, tels que le BHA ou encore les butyl- et propyl-parabens, des conservateurs trouvés par exemple dans le Rouge Baiser ou dans la crème Scholl anti-crevasses. Au rayon des allergènes, ce sont la methylisothiazolinone (MIT) et la methylchloroisothiazolinone (MCIT) qui se révèlent les plus inquiétantes, à tel point que ces conservateurs viennent d'être interdits dans les produits non rincés. » En ce qui concerne les perturbateurs endocriniens, UFC Que Choisir estime que « les projets de définitions proposés par la Commission européenne exigent un niveau de preuve si élevé que, dans la pratique, aucune substance ne se verrait interdite. » UFC Que Choisir presse également les pouvoirs publics européens de mettre en œuvre sans délai les recommandations des experts en matière de retrait des substances, d'encadrer strictement les allégations d'étiquetage et, plus généralement, de proposer une nouvelle définition des perturbateurs endocriniens permettant un retrait effectif de ces substances nocives.

En attendant, elle a mis en ligne une base de données remise à jour de 400 cosmétiques (base de données remise à jour de 400 cosmétiques) comportant des substances indésirables.